

FICHE de CULTURE HONEYCRISP

RECUPOM

Le cultivar Honeycrisp est le résultat d'un croisement effectué à l'Université du Minnesota, États-Unis. L'arbre est peu vigoureux et, selon le porte-greffe, il affiche un port semi-dressé à ouvert. Sa période de récolte se situe à la fin septembre. Il s'agit d'une production destinée au marché de gros, à la vente au kiosque et à l'auto-cueillette.

Son arrivée sur le marché a provoqué un enthousiasme singulier chez le consommateur. Par ailleurs, sa production pose de nombreux défis et requiert du producteur des habiletés techniques et une régie très pointue.



Serge Mantha, Club de production pomicole de la région de Québec

Ses points forts :

Le fruit offre une belle coloration et un goût unique. C'est toutefois la texture très croquante et juteuse de sa chair qui le distingue. Un fruit de qualité obtiendra un prix de vente plus élevé. L'arbre est rustique, productif (25-40 t/ha), peu sensible à la tavelure et de mise à fruit précoce.

Ses points faibles :

Honeycrisp a une prédisposition à la carence en calcium d'où une incidence de point amer sur fruit. L'arbre alterne facilement; il faut donc exercer un contrôle rigoureux de la charge des fruits. Il nécessite une cueillette sélective et son stade optimum de récolte est difficile à déterminer. Il produit un fruit de très gros calibre (diamètre > 75 mm) qui requiert des conditions d'entreposage spécifiques. Une décoloration du feuillage plus ou moins sévère peut affecter l'apparence de l'arbre. Ce cultivar est aussi sensible à la mouche de la pomme. De plus, les fruits ont besoin de nuits froides pour colorer.

Choix du porte-greffe, densités et distances de plantation

L'utilisation des porte-greffes les plus faibles (B.9 et certaines lignées de M.9) devrait être réservée aux sols les plus fertiles.

Porte-greffe	Densité à l'hectare	Espacement
B.9	2400 a/ha à 3000 a/ha	0,9 à 1,1 m x 3,6 à 4,0 m
M.9	1800 a/ha à 2400 a/ha	1,1 à 1,6 m x 3,6 à 4,0 m
M.26	1200 a/ha à 1800 a/ha	1,3 à 1,9 m x 3,8 à 4,5 m
G.30	1000 a/ha à 1400 a/ha	1,6 à 2,2 m x 4,0 à 4,5 m
MM.106	600 a/ha à 800 a/ha	2,3 à 2,8 m x 4,5 à 5,0 m

Il est à noter que l'espacement peut être augmenté ou diminué pour tenir compte du type de sol et de la machinerie. L'arcure des rameaux permet également de diminuer l'espacement entre les arbres. Il existe des différences significatives de vigueur entre les lignées du porte-greffe M.9 (consulter «Les porte-greffes» dans *L'implantation d'un verger de pommiers*, CRAAQ, n°VW045, 2006).

Fertilisation et irrigation

Pour obtenir des rendements réguliers et satisfaisants, il est essentiel d'offrir au cultivar Honeycrisp des conditions optimales. Un élément critique concernant la fertilisation est le calcium. En maintenant le sol à un pH d'environ 6,5 et en assurant un approvisionnement suffisant et régulier en eau, le calcium est rendu plus disponible. Selon le type de sol, l'irrigation et le chaulage annuel peuvent s'avérer nécessaires.

La fertigation, dès l'établissement de l'arbre, est particulièrement avantageuse pour ce cultivar. Une observation soutenue et des analyses de sol et de tissus végétaux permettent un bon suivi. L'utilisation de nitrate de calcium est à privilégier dans la fertilisation azotée au sol lorsque le pH est inférieur à 6,5. Les applications foliaires aideront à contrôler les désordres calciques (point amer). Voir l'affiche *Traitements foliaires du pommier 2008-2009* du CRAAQ.

Contrôle de la charge

La clé du succès de la culture de Honeycrisp réside dans le contrôle de la charge en fruits.

Chez le jeune pommier en début de production, l'éclaircissage favorise un bon développement. Chez l'arbre adulte, il contribue à réduire l'alternance et à obtenir des fruits de meilleure qualité, puisque l'ajustement de la charge a un impact important sur la coloration des fruits.

Pour maintenir une charge adéquate, il est indispensable d'éclaircir chimiquement et de compléter par un éclaircissage manuel pour maintenir une charge adéquate.

Nous recommandons les traitements suivants :

Jeune pommier en début de production : **Fruitone** 5 à 10 ppm + **Agral** 0,1% (1000 L de bouillie/ha).

Pommier en production : **Fruitone** 10 à 12 ppm + **Sevin XLR** 1 à 2 L/ha (1000 L de bouillie/ha). Ces traitements sont appliqués au stade 8-10 mm.

Après la chute physiologique des fruits et avant la mi-juillet, l'éclaircissage est complété manuellement pour laisser une charge de récolte de 3 fruits/cm² de branche fruitière (consulter Réseau d'avertissements phytosanitaires - Bulletin d'information no 7- 31 mai 2006; gabarit *Équifruit*).



Roland Joannin, Agropomme

Équifruit 3 fruits/cm²



Roland Joannin, Agropomme

Équifruit 5,5 fruits/cm²



Honeycrisp sur B.9
3^e feuillaison,
3000 arbres/ha,
0,9 m. x 3,7 m.

Serge Mantha, Club de production
pomicole région de Québec

Régie phytosanitaire

Pour le dépistage et le contrôle de la **mouche de la pomme**, consulter le *Guide de gestion intégrée des ennemis du pommier*. CRAAQ, n^oVT025, 2001.

Récolte et conservation

La période de récolte se situe de la mi-septembre à la fin septembre. Le moment optimal de récolte est cependant difficile à déterminer et plusieurs passages sont souvent nécessaires.

Les paramètres suivants servent d'indicateurs :

- Un taux de sucre de 13° à 14° Brix;
- Un indice de régression d'amidon moyen de 5 à 6 sur la charte de maturité du CRAAQ;
- Une bonne coloration;
- Un bon goût sucré, acidulé.

À la récolte, Honeycrisp requiert des mesures spécifiques, sans lesquelles elle a une forte tendance à développer des désordres d'entreposage, dont le plus fréquent est l'échaudure molle. Soulignons d'abord que seuls des fruits sains, sans meurtrissures, provenant d'arbres matures devraient être entreposés. Au moment de la récolte, une période de pré-conditionnement d'une durée de 7 à 10 jours à une température de 15 à 18° C précède l'entreposage au froid. Les fruits sont ensuite mis en chambre réfrigérée à une température de 3° à 4° C. L'entreposage en A.C. et le cirage des pommes ne sont pas recommandés.

Rédaction et mise en page : SYLVIE DITCHAM

Contenu et révision : MONIQUE AUDETTE, agr., Centre de recherche et de développement en horticulture de Saint-Jean-sur-Richelieu, Agriculture et Agroalimentaire Canada; ROLAND JOANNIN, d.t.a., conseiller en pomiculture, Agropomme, Saint-Joseph-du-Lac; SERGE MANTHA, M.Sc., agr., conseiller en pomiculture, Club de production pomicole de la région de Québec, Québec; YVON MORIN, agr., conseiller en pomiculture, Pro-pomme, Saint-Alexandre; PAUL ÉMILE YELLE, agr., conseiller en pomiculture, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale de la Montérégie-Ouest, Saint-Rémi.
Recupom Mars 2008